

Saint-Émilion affaire classée

TROP CONSENSUEL ? SANS SURPRISE ? QU'IMPORTE, AVEC DEUX NOUVEAUX PREMIERS GRANDS CRUS CLASSÉS A, BEAUCOUP D'HEUREUX ET TRÈS PEU DE DÉÇUS, LE CLASSEMENT 2012 DE SAINT-ÉMILION SEMBLE CAPABLE D'APAIER UNE APPELLATION QUI A DÉJÀ LARGEMENT COTISÉ À LA CAISSE DES PSYCHODRAMES

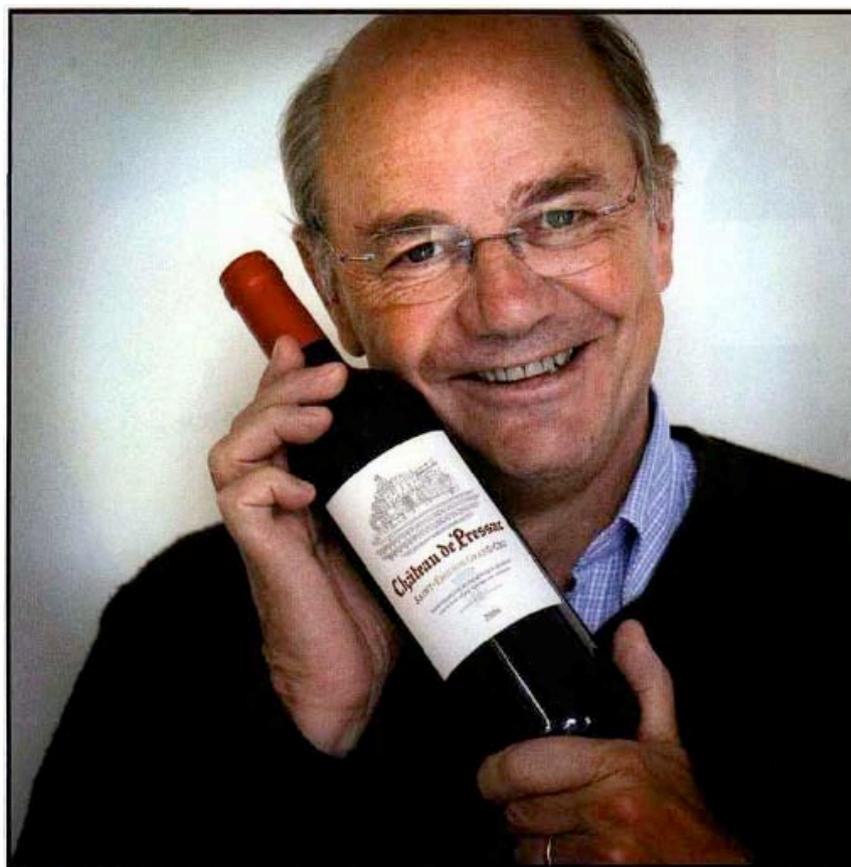
Par Jefferson Desport, illustration Michel Tolmer, photographies Nicolas Tucat

Dévoilé le 6 septembre, le nouveau classement de Saint-Émilion ramènera-t-il la paix dans cette appellation si prompte à se déchirer ? Une question plus que légitime dans la mesure où le précédent, celui de 2006, avait provoqué une telle levée de boucliers que la bataille judiciaire qui s'en était suivie avait abouti à son annulation pure et simple. Un fiasco majuscule qui, à l'heure de décortiquer la mouture 2012, incite donc à la prudence.

Toutefois, force est de constater que Saint-Émilion n'est pas loin d'avoir retrouvé un semblant de sérénité. Ou tout au moins l'envie d'y croire. D'abord, parce que la méthode retenue pour établir cette sélection – organismes indépendants, dégustateurs venus de tous horizons... – a réussi, malgré d'après discussions, à s'imposer. Ensuite, et c'est sans doute le plus important, parce que les vigneron ont bien conscience qu'un nouvel échec leur ferait perdre toute crédibilité. Ce que ne cesse de répéter Jean-François Quenin, le président du

Conseil des vins de Saint-Émilion : « Si le classement devait être cassé, les conséquences seraient très graves. »

Ce n'est donc pas un hasard si, à l'heure où nous écrivons ces lignes, une seule contestation s'est fait réellement entendre : celle de Pierre Carle, le propriétaire du château Croque-Michotte, qui n'a pu accéder au rang de Grand Cru Classé. « Mais, rappelle Jean-François Quenin, il y a eu des oraux de rattrapage. Chacun a pu s'expliquer. Certains ont même fait bouger les notes. Et maintenant, les règles seraient mauvaises... » Pourtant, avec 82 reçus sur 96 candidats, ce classement ne manque pas d'arguments. Il en aurait même trop : « C'est le monde des Bisounours. Tout le monde est content », glisse un propriétaire. « Chez les crus classés, certains regrettent même de ne pas avoir tenté d'être Premier Grand Cru Classé B », ajoute ce fin connaisseur de l'appellation. Néanmoins, il serait injuste de nier les efforts entrepris par les domaines ces dernières années. Pour Mathieu Chadronnier, le directeur général de la maison de négoce CVBG, « ce classement est plus le reflet d'une hausse importante du niveau qualitatif des crus que d'une véritable recherche de consensus. »



MADAME AVAIT RAISON

JEAN-FRANÇOIS QUENIN, *propriétaire du Château de Pressac (promu Grand Cru Classé)*

Jean-François Quenin est un propriétaire comblé. Et un président du Conseil des vins de Saint-Émilion heureux. Comblé, parce que son Château de Pressac fait désormais partie des Grands Crus Classés. Heureux, parce que le nouveau classement des vins de Saint-Émilion semble promis à un tout autre avenir que celui de 2006. « Il y a deux manières de voir ce classement, explique-t-il. Soit on constate simplement que les déclassés de 2006 ont été reclassés. Soit on remarque que ces déclassés ont pris une très grande claque et qu'ils se sont remis au travail, et c'est plutôt une bonne chose. »

Une réussite qu'il savoure également à titre personnel. « Quand j'ai acheté Pressac il y a quinze ans, se rappelle-t-il, je n'imaginai pas qu'on

puisse être classé, au contraire de ma femme. Elle y croyait. Puis, au fil des dégustations, on s'est rendu compte qu'on pouvait être au niveau. Ce classement, c'est la récompense de toutes ces années de travail acharné pour améliorer la qualité. » Et la promesse de nouveaux débouchés : « Il y a peu, nous étions en lice pour faire entrer notre vin dans une compagnie aérienne. Nous sommes très bien sortis à la dégustation à l'aveugle, mais on n'a pas été pris parce qu'il n'y avait pas écrit Cru Classé sur l'étiquette. » C'est désormais chose faite. Dominique Quenin avait vu juste.

www.chateau-de-pressac.com